

Ministry of Education

Education Labour and Finance
Division

315 Front Street West
11th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Division des relations de travail et du
financement en matière d'éducation

315, rue Front Ouest
11^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2022 : SB34

Date : 17 novembre 2022

Destinataires : Directions de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

Expéditrice : Romina Di Pasquale
Directrice
Direction des effectifs, du financement et de la politique du
travail

Objet : **Frais non engagés à la suite de grèves et dépenses
admissibles en raison d'interruptions de travail**

La présente note de service vise à rappeler que les dépenses d'un conseil scolaire qui ne sont pas engagées en raison d'une grève ayant une incidence sur le fonctionnement du conseil scolaire seront recouvrées par la province conformément à la directive « [Économies découlant de grèves et dépenses admissibles en raison d'interruptions de travail](#) ».

Les conseils scolaires sont tenus de déclarer le montant des frais non engagés à la suite de grèves et des dépenses admissibles engagées à l'annexe M, qui se trouve dans les formulaires du Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE) pour le cycle de déclaration le plus récent. Veuillez-vous référer à la directive susmentionnée pour plus d'informations.

Pour plus de précisions, veuillez contacter Nicholas Grieco à nicholas.grieco@ontario.ca ou Emily White à emily.white@ontario.ca.

Cordialement,

Copie originale signée par

Romina Di Pasquale

Directrice

Direction des effectifs, du financement et de la politique du travail

c. Cadres supérieurs de l'administration des affaires

Directrice générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Directeur général, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Directeur général, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)

Directeur général, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)